|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| http://www.bealplanet.com/notices/img/0logobeal.jpg | **CORDELETTES** | http://www.bealplanet.com/notices/img/flag_france.jpg | [http://www.bealplanet.com/notices/img/printer2.jpg](javascript:window.print()) |
| **http://www.bealplanet.com/notices/img/attention.gifAvant toute utilisation, lire cette notice attentivement et la conserver.** | | | |
| http://www.bealplanet.com/notices/cordelettes/tableau.gif | | | |
| http://www.bealplanet.com/notices/cordelettes/noeud_pecheur_double.gifhttp://www.bealplanet.com/notices/cordelettes/noeud_pecheur_triple.gifhttp://www.bealplanet.com/notices/cordelettes/prusik.gif | | | |
| http://www.bealplanet.com/notices/img/uiaa.jpg         http://www.bealplanet.com/notices/img/0ce2.gif | **Made in France** | | **Garantie 3 ans** |
| **UTILISATION** http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifLes cordelettes ne doivent servir que comme auxiliaires pour l’escalade, l’alipinisme, la spéléologie et les travaux en hauteur. Elles ne conviennent pas pour l’absorption d’énergie. Elles ne doivent pas être utilisées comme cordes d’assurage.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifLes cordelettes Dyneema, parce que cette matière est très glissante, présentent un glissement de gaine. Elles ne peuvent donc pas être utilisées comme second brin lors d’une descente en rappel.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifLes différents composants de la chaîne d’assurage (harnais, mousquetons, sangles, points d’ancrages, appareils d’assurage, descendeurs) doivent être conformes aux normes U.I.A.A. ou E.N. http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifPour confectionner un anneau, nous recommandons le noeud double pêcheur, sauf pour les cordelettes Dyneema qui nécessitent un noeud triple pêcheur. http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifPour les Prusiks nous recommandons l’utilisation de notre cordelette 7 mm ou de notre 5,5 mm Dyneema. http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifL’utilisation de la cordelette 5 mm Pure Dyneema est totalement proscrite pour les Prusiks et comme second brin lors d’une descente en rappel à cause de sa température de fusion très basse. **PRÉCAUTIONS**  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifLes cordelettes doivent être protégées des arêtes tranchantes et autres agressions mécaniques.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifSous l’effet de l’humidité ou du gel, la cordelette devient beaucoup plus sensible à l’abrasion et perd de sa résistance : multiplier les précautions. http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifLa température d’utilisation ou de stockage ne doit jamais dépasser 80° C. La température de fusion du polyamide est de 230° C, celle du Dyneema est de 145° C.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifAvant et pendant l’utilisation, les possibilités de secours en cas de difficultés doivent être envisagées. **ENTRETIEN**  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifUne cordelette ne doit pas être mise en contact avec des agents chimiques, principalement des acides qui peuvent détruire les fibres sans que cela soit visible.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifÉviter l’exposition inutile aux U.V. Stocker la cordelette à l’ombre, à l’abri de l’humidité et d’une source de chaleur. Pour le transport, respecter les mêmes consignes.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifSi la cordelette est sale, la laver à l’eau claire et froide, avec éventuellement une lessive pour textiles délicats, en la brossant avec une brosse synthétique. Désinfection à l’aide de produits appropriés seulement, n’ayant aucune influence sur les matières synthétiques.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifSi elle a été mouillée, en utilisation ou par lavage, la laisser sécher à l’ombre, à l’écart de toute source de chaleur.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifAvant et après chaque utilisation l’inspecter visuellement et manuellement sur toute sa longueur. Les noeuds doivent être vérifiés régulièrement.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifCe produit doit être contrôlé de manière approfondie, tous les 3 mois pour une utilisation fréquente, annuellement pour une utilisation occasionnelle.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifNe jamais masquer une détérioration par une bande adhésive.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifLa cordelette est un équipement personnel. Durant son utilisation hors de votre présence elle peut subir des dommages graves et invisibles. **DURÉE DE VIE**  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifDurée de vie = durée de stockage avant première utilisation + durée d’utilisation.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifLa durée de vie dépend de la fréquence et du mode d’utilisation.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifLes sollicitations mécaniques, les frottements, les U.V. et l’humidité dégradent peu à peu les propriétés de la cordelette.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifDurée de stockage : dans de bonnes conditions de stockage, ce produit peut être entreposé pendant 5 ans avant première utilisation sans affecter sa future durée d’utilisation.  **http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gif**La Durée d’utilisation potentielle de ce produit est de 10 ans :  **Attention** : C’est une durée d’utilisation potentielle. Une cordelette peut être détruite à sa première utilisation.  C’est le contrôle qui détermine si le produit doit être mis au rebut plus vite. Entre les utilisations, un stockage approprié est essentiel.  **La durée de vie (stockage avant utilisation + durée d’utilisation) est limitée à 15 ans.** http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifLa cordelette doit être réformée au plus vite : - si elle a subi une chute conséquente, de facteur proche de 2. - si à l’inspection l’âme apparaît endommagée. - si la gaine apparaît très abîmée. - si elle a été au contact de produits chimiques dangereux. - s’il y a un doute sur sa sécurité. **AVERTISSEMENT**  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifLes quelques cas de mauvaise utilisation présentés dans cette notice ne sont pas exhaustifs. Il existe une multitude de mauvaises utilisations qu’il n’est pas possible d’énumérer.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifCe produit est exclusivement destiné à l’escalade et à la montagne.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifL’escalade et la montagne sont des activités dangereuses.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifL’apprentissage des techniques et une compétence particulière sont requis pour l’utilisation de ce produit.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifCe produit ne doit être utilisé que par des personnes compétentes et avisées, ou bien l’utilisateur doit être placé sous le contrôle d’une personne compétente.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifTout manquement à ces règles accroît le risque de blessure ou de mort.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifL’utilisation de matériel “d’occasion” est fortement déconseillée.  http://www.bealplanet.com/notices/img/fleche.gifVous êtes responsables de vos propres actions et décisions. **SIGNIFICATION DES MARQUAGES :** **CE** : Conformité à la directive Européenne **0120** : Numéro de l’organisme de certification, SGS 217-221 London Road - Camberley - Surrey - GU15 3EY - United Kingdom **Numéro de lot** : les 2 derniers chiffres indiquent l’année de fabrication **EN 564** : Référentiel technique **Organisme notifié intervenant pour l’examen CE de type** : CETE APAVE SUDEUROPE - BP 193 - 13322 MARSEILLE Cedex - France, no 0082 ou CENTRE AEROPORTE DE TOULOUSE - BP 3023 - 31024 TOULOUSE - France n° 0083. **GARANTIE BEAL** Ce produit est garanti pendant 3 ans contre tout défaut de matière ou de fabrication. Sont exclus de la garantie: l’usure normale, les modifications ou retouches, le mauvais stockage, le mauvais entretien, les dommages dûs aux accidents, aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n’est pas destiné. **Responsabilité**  BEAL n’est pas responsable des conséquences directes, indirectes, accidentelles ou de tout autre type de dommages survenus ou résultant de l’utilisation de ses produits. | | | | |
| |  |  | | --- | --- | |  |  | | | | |  |